

Loyer	1150 €
Prov. de charges	
Total	1150 €

QUITTANCE DE LOYER

€ N° 48

Reçu de Madame C. Duboscq à Madame M. Faure

la Somme de mille cent cinquante euros

pour le montant d'un mois de loyer des locaux qu'il occupe dans la maison située 11 bis allée des roseaux à Andernos 33510

le dit loyer commençant le 1^{er} - 01 - 2019 et finissant

le 31 - 01 - 2019 sous toutes réserves de droit DONT QUITTANCE.
Le 1^{er} - 01 - 2019

- NOTA : - Un locataire ne peut déménager :
- 1° - Qu'il n'ait justifié au propriétaire par une quittance du Receveur qu'il a acquitté toutes ses contributions personnelle et mobilière de l'année courante.
 - 2° - Qu'il n'ait donné ou reçu congé par écrit dans les délais prescrits.
 - 3° - Qu'il n'ait fait faire toutes les réparations locatives à sa charge suivant l'usage ou d'après l'état des lieux s'il en existe un.

C. Duboscq

QUITTANCE DE LOYER

Loyer	1150 €
Prov. de charges	
Total	1150 €

QUITTANCE DE LOYER

€ N° 49

Reçu de Madame C. Duboscq à Madame M. Faure

la Somme de mille cent cinquante euros

pour le montant d'un mois de loyer des locaux qu'il occupe dans la maison située 11 bis allée des roseaux à Andernos 33510

le dit loyer commençant le 1^{er} - 02 - 2019 et finissant

le 28 - 02 - 2019 sous toutes réserves de droit DONT QUITTANCE.
Le 1^{er} - 02 - 2019

- NOTA : - Un locataire ne peut déménager :
- 1° - Qu'il n'ait justifié au propriétaire par une quittance du Receveur qu'il a acquitté toutes ses contributions personnelle et mobilière de l'année courante.
 - 2° - Qu'il n'ait donné ou reçu congé par écrit dans les délais prescrits.
 - 3° - Qu'il n'ait fait faire toutes les réparations locatives à sa charge suivant l'usage ou d'après l'état des lieux s'il en existe un.

C. Duboscq

QUITTANCE DE LOYER

Loyer	1150 €
Prov. de charges	
Total	1150 €

QUITTANCE DE LOYER

€ N° 50

Reçu de Madame C. Dubocq à Madame No. Laure

la Somme de mille cent cinquante euros

pour le montant d'un mois de loyer des locaux qu'il occupe dans la

maison située 11 bis allée des roseaux 33510

le dit loyer commençant le 1^{er}-03-2019 et finissant

le 31-03-2019 sous toutes réserves de droit DONT QUITTANCE.

- NOTA : - Un locataire ne peut déménager :
- 1° - Qu'il n'ait justifié au propriétaire par une quittance du Receveur qu'il a acquitté toutes ses contributions personnelle et mobilière de l'année courante.
 - 2° - Qu'il n'ait donné ou reçu congé par écrit dans les délais prescrits.
 - 3° - Qu'il n'ait fait faire toutes les réparations locatives à sa charge suivant l'usage ou d'après l'état des lieux s'il en existe un.

Ce 1^{er}-03-2019
C. Dubocq

QUITTANCE DE LOYER

Loyer	1150 €
Prov. de charges	
Total	1150 €

QUITTANCE DE LOYER

€ N° 51

Reçu de Madame C. Dubocq à Madame Marinette Laure

la Somme de mille cent cinquante euros

pour le montant d'un mois de loyer des locaux qu'il occupe dans la

maison située 11 bis allée des roseaux 33510

le dit loyer commençant le 1^{er}-04-2019 et finissant

le 30-04-2019 sous toutes réserves de droit DONT QUITTANCE.

- NOTA : - Un locataire ne peut déménager :
- 1° - Qu'il n'ait justifié au propriétaire par une quittance du Receveur qu'il a acquitté toutes ses contributions personnelle et mobilière de l'année courante.
 - 2° - Qu'il n'ait donné ou reçu congé par écrit dans les délais prescrits.
 - 3° - Qu'il n'ait fait faire toutes les réparations locatives à sa charge suivant l'usage ou d'après l'état des lieux s'il en existe un.

Ce 1^{er}-04-2019
C. Dubocq

SAS U BRASSERIE L INCONTOURNABLE

Restaurant

1/3/5 AVENUE DES TOURTERELLES

33740 ARES

ARES, le 03 mai 2019

N° SIRET 494 184 138 00019

TEL 05 56 60 27 09

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur DELORD VINCENT, gérant de la SAS U BRASSERIE L INCONTOURNABLE
1/3/5 AVENUE DES TOURTERELLES – 33740 - ARES, certifie employer Mme FAURE Marinette,
demeurant 11 bis allées des Roseaux – 33510 – ANDERNOS LES BAINS, en tant que comptable depuis
le 1^{ER} JANVIER 2009 sous contrat à durée indéterminée.

En foi de quoi, la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A ARES, le 3 MAI 2019

LE GERANT


SASU BRASSERIE L INCONTOURNABLE
1 Avenue des Tourterelles - 33740 ARES
SIRET 494 184 138 00019

SARL France TRADITION

CHATEAU BEAUSEJOUR

33570 PUISSEGUIN

N° SIRET 33332193300025

TEL 0557745261

PUISSEGUIN, le 03 mai 2019

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur DUPUY GERARD, gérant de la SARL France TRADITION CHATEAU BEAUSEJOUR 33570 PUISSEGUIN, certifie employer Mme FAURE Marinette, demeurant 11 bis allées des roseaux – 33510 – ANDERNOS LES BAINS, en tant que comptable depuis le 1^{er} JANVIER 1996 sous contrat à durée indéterminée.

En foi de quoi, la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A PUISSEGUIN, le 3 MAI 2019

LE GERANT


SARL France TRADITION
CHATEAU BEAUSEJOUR
33570 PUISSEGUIN
Siret 333 321 933 00025

EURL LA GRAVETTE
AU PORT
33980 AUDENGE
N° SIRET 528 914 104 0013
TEL 055717549

AUDENGE, le 03 mai 2019

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur GERMAIN XAVIER, gérant de la EURL LA GRAVETTE AU PORT
33980 AUDENGE, certifie employer Mme FAURE Marinette, demeurant 11 bis allées des
roseaux – 33510 – ANDERNOS LES BAINS, en tant que comptable depuis le 1^{er} AVRIL 2011 sous
contrat à durée indéterminée.

En foi de quoi, la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A AUDENGE, le 3 MAI 2019

LE GERANT

SARL LA GRAVETTE

Port d'Audenge
33980 AUDENGE
Tel. 05 57 17 55 49
RC 528 914 104

SARL MALI

SNACK

2 AVENUE PASTEUR

33510 ANDERNOS LES BAINS

N° SIRET 494 184 138 00019

TEL 06 13 51 47 58

ANDERNOS LES BAINS, le 03 mai 2019

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur DUC DODON JEREMIE, gérant de la SARL MALI 2 AVENUE PASTEUR
– 33510 – ANDERNOS LES BAINS, certifie employer Mme FAURE Marinette, demeurant 11 bis allées
des Roseaux – 33510 – ANDERNOS LES BAINS, en tant que comptable depuis
le 1^{ER} JANVIER 2005 sous contrat à durée indéterminée.

En foi de quoi, la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A ANDERNOS, le 3 MAI 2019

LE GERANT



SARL MALI
LA DOUCE HEURE
2 Avenue Pasteur
33510 ANDERNOS LES BAINS

SARL ARTHURS PUB

3 AVENUE PAUL GAUGUIN

33138 LANTON

N° SIRET 81128678000010

TEL 0556604114

LANTON, le 03 mai 2019

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur DUC DODON JEREMIE, gérant de la SARL ARTHURS PUB 3 Avenue Paul Gauguin 33138- LANTON, certifie employer Mme FAURE Marinette, demeurant 11 bis allées des roseaux – 33510 – ANDERNOS LES BAINS, en tant que comptable depuis le 1^{er} Septembre 2015 sous contrat à durée indéterminée.

En foi de quoi, la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A LANTON, le 3 MAI 2019

LE GERANT



SARL Arthur's pub
3 Av. Paul Gauguin 33138 LANTON
SIRET 811 286 780 00010
Tél. 05 56 60 41 14

SARL LE NEW PUB
2 PLACE LOUIS DAVID
33510 ANDERNOS LES BAINS
N° SIRET 480893965000016
TEL 0556821616

ANDERNOS, le 03 mai 2019

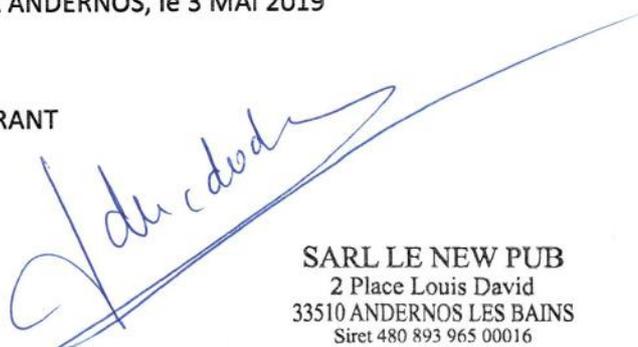
ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur DUC DODON JEREMIE, gérant de la SARL LE NEW PUB 2 PLACE LOUIS DAVID 33510 ANDERNOS LES BAINS, certifie employer Mme FAURE Marinette, demeurant 11 bis allées des roseaux – 33510 – ANDERNOS LES BAINS, en tant que comptable depuis le 1^{er} JANVIER 2005 sous contrat à durée indéterminée.

En foi de quoi, la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A ANDERNOS, le 3 MAI 2019

LE GERANT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Dodon', is written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right of the page.

SARL LE NEW PUB
2 Place Louis David
33510 ANDERNOS LES BAINS
Siret 480 893 965 00016

SARL L'EMBARCADERE

Restaurant

3 rue du pas ST GEORGES

33000 BORDEAUX

N° SIRET 494 184 138 00019

TEL 05 56 52 23 29

BORDEAUX, le 03 mai 2019

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur DUC DODON JEAN CHRISTOPHE, gérant de la SARL L'EMBARCADERE
3 RUE DU PAS ST GEORGES – 33000 - BORDEAUX, certifie employer Mme FAURE Marinette,
demeurant 11 bis allées des Roseaux – 33510 – ANDERNOS LES BAINS, en tant que comptable depuis
le 7 avril 2007 sous contrat à durée indéterminée.

En foi de quoi, la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A BORDEAUX, le 3 MAI 2019

LE GERANT

L'Embarcadère

3 Rue du Pas St Georges

33000 BORDEAUX

Tel. 05 56 52 23 29

Siret 494 184 138 00019 - APE 5610 C

TVA INTRA FR-61 494 184 138

CA **CRÉDIT AGRICOLE**
D'AQUITAINE

304, Bd du Président-Wilson - 33076 BORDEAUX CEDEX
Nom et adresse du titulaire

MADAME FAURE MARINETTE
11 B ALLÉE DES ROSEAUX
33510 ANDERNOS LES BAINS

Signature

International Bank Account Number (IBAN)

FR76 1330 6000 1304 0374 0500 050

Business Identifier Code (BIC)

AGRIFRPP833

Ne pas compléter les cases sous les zones tranchées

13306

00013

04037

40500

50

TOTAL REMISE

à compléter dans tous les cas

La présente remise est créditée sur votre compte
"sans bonne fin" (votre compte est débité en cas
d'impayé du chèque) et après sa vérification.
Il rest dressé de protêt pour les chèques.

Date de remise :

Nb de chèques :

	EMETTEUR	MONTANT €
1		,
2		,
3		,
4		,



AVIS D'IMPÔT 2018
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2017

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. AUDENGE
15 BD GAMBETTA - BAT. B
33980 AUDENGE

eco' pli 86 POITIERS PIC 22.08.18 CI0096



1065022442 0001

MME FAURE MARINETTE
11B ALL DES ROSEAUX
33510 ANDERNOS LES BAINS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

1065022442 0001

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier
Numéro fiscal (C) : 16 94 798 502 061

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 71 471

Référence de l'avis : 18 33 A580431 71
Numéro de contrat de prélèvement : M1 33 0217149 12
RUM * : FR46ZZZ005002M133021714912
Numéro FIP : 330 81 76 3617527789 4 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 09/08/2018
Date de mise en recouvrement : 31/07/2018

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER	6 723,00 €
Détail du montant restant à prélever	
Montant de votre impôt sur le revenu	14 423,00 €
Acomptes mensuels versés	7 700,00 €

33003

Compte à débiter :
FR76 1330 6000 1304 0374 0500 050
FAURE MARINETTE
CRCA BORDEAUX VERDUN

Prochaines échéances 2018 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de
paiement fixée au 17/09/2018 :

16 AOUT	2018	1442,00 €
17 SEPTEMBRE	2018	1442,00 €
15 OCTOBRE	2018	1442,00 €
15 NOVEMBRE	2018	1442,00 €
17 DECEMBRE	2018	955,00 €

Pour 2019 :

En raison de la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1^{er} janvier 2019, votre contrat de prélèvement mensuel de l'impôt sur le revenu prendra fin automatiquement le 31/12/2018.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis ainsi que la notice

>>> Suite de votre avis				
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER				14 42
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				71 47
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2018, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2019 est de :			Déclar. 1 17 246	
INFORMATIONS CONCERNANT LE PRELEVEMENT A LA SOURCE EN 2019				
Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 03/07/2018				
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable				
Taux pour le foyer		14,60%		

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368 *
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 19H
- Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service :
0 810 012 034* - Courrier : CENTRE PRÉLÈVEMENT SERVICE CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX 2
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 - Sur le paiement de votre impôt :
TRES. AUDENGE
15 BD GAMBETTA - BAT. B 33980 AUDENGE
Tél : 05 56 26 84 07
 - Sur le montant de votre impôt :
SIP ARCACHON SAID CAP NOROIT
17 CRS TARTAS 33311 ARCACHON CEDEX
Tél : 05 57 72 47 45

*(Service 0,06 € / min + prix appel)



2018

CENTRE PRELEVEMENT SERVICE
CS 69533
34960 MONTPELLIER CEDEX 2

Vos références

Numéro fiscal : 16 94 798 502 061
Numéro de contrat : M1 33 0217149 12
Référence Unique du Mandat :
FR46ZZZ005002M133021714912
Identifiant service : 33003
Date d'établissement : 04/07/2018

MME FAURE MARINETTE
11B ALL DES ROSEAUX
33510 ANDERNOS LES BAINS

Madame,
Vous avez souhaité augmenter le montant de vos prélèvements mensuels.
Cet échéancier vous informe de la date et du montant du prélèvement qui sera effectué chaque mois.
Il est valable sous réserve de modifications législatives ou d'un changement de votre situation fiscale.
Lorsque votre impôt sera calculé, vous recevrez un avis d'imposition récapitulatif des sommes déjà prélevées et comportant un nouvel échéancier des prélèvements restant éventuellement à effectuer.
Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le chef du Centre prélèvement service

Votre situation

Total déjà prélevé 6 258,00 €

16 JUILLET	2018	1 442,00 €
16 AOUT	2018	1 442,00 €
17 SEPTEMBRE	2018	1 442,00 €
15 OCTOBRE	2018	1 442,00 €
TOTAL		12 026,00 €

COMPTE À DÉBITER :

N° de compte : FR76 1330 6000 1304 0374 0500 050

Titulaire : FAURE MARINETTE

Établissement teneur du compte : CRCA BORDEAUX VERDUN

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour consulter votre situation fiscale et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée**.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone ou courrier** :

Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel.

CENTRE PRÉLÈVEMENT SERVICE
CS 69533
34960 MONTPELLIER CEDEX 2

Du LUN A VEN - PAR TEL - 8H30 A 19H au 0 810 012 034 (*)

DÉCLARATION DES REVENUS 2017

17



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° FIP ▶	330817636175277894 A
N° fiscal ▶	1694798502061 C
N° fiscal du conjoint ▶	
N° d'accès en ligne ▶	9196946

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1	Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input checked="" type="checkbox"/>	DÉCLARANT 2	Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>
Nom de naissance	FAURE				
Prénoms	MARINETTE				
Date de naissance	10	11	1950		
Lieu de naissance	33	TALENCE			
<small>DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER</small>			<small>DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER</small>		
Nom auquel vos courriers seront adressés	FAURE				
Votre téléphone					
Votre mél	marinette.faure@orange.fr				

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2018

Adresse	N° 11	B	RUE ALL DES ROSEAUX						
	CODE POSTAL	33510	COMMUNE	ANDERNOS-LES-BAINS					
Complément									
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE	NB. PIÈCES			
Statut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	<small>PROPRIÉTAIRE</small>	<small>LOCATAIRE</small>	<small>COLOCATAIRE</small>	<small>HÉBERGÉ GRATUITEMENT</small>	<small>NOM DU PROPRIÉTAIRE</small>	<small>NOM DU COLOCATAIRE</small>			

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2017 *Date du déménagement* | | | | 2 | 0 | 1 | 7 |

Adresse	N°	RUE							
au 1 ^{er} janvier 2017	CODE POSTAL	COMMUNE							

Complément									
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE				

Vous avez changé d'adresse en 2018 *Date du déménagement* | | | | 2 | 0 | 1 | 8 |

Adresse actuelle	N°	RUE							
	CODE POSTAL	COMMUNE							

Complément									
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENCE				

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez OUA

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À _____ Le _____

Si vous souscrivez une déclaration d'impôt sur la fortune immobilière, cochez OIF

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, apposez votre cachet et cochez OTA

SERVICES GESTIONNAIRES	DIR	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
003			

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche au-dessous

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{ER} PERS. À CHARGE	2 ^{ES} PERS. À CHARGE
Revenus d'activité connus				
Corrigez si le montant est inexact	1AJ 78668	1BJ	1CJ	1DJ
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux. Journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Autres revenus imposables connus Préretraite, chômage				
Corrigez si le montant est inexact	1AP	1BP	1CP	1DP
Frais réels Joignez la liste détaillée sur papier libre	1AK 23294	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an	1AI COCHEZ	1BI COCHEZ	1CI COCHEZ	1DI COCHEZ
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI, agents généraux d'assurance, droits d'auteur	1GB	1HB	1IB	1JB
Salaires perçus par les non-résidents. Salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG
PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{ER} PERS. À CHARGE	2 ^{ES} PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AS 22886	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions d'invalidité connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents. Pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM
RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX	Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance			
	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes connues				
Corrigez si le montant est inexact	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents. Rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %		2DH
Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire		2EE
REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT ne le déduisez pas		
Revenus des actions et parts		2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME		2FU
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans		2CH
REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT		
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions		2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe		2TR
Intérêts des prêts participatifs et des minibons		2TT
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 2 000 € taxables sur option à 24 %		2FA
AUTRES		
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible		2CG
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2TT déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible		2BH
Frais et charges déductibles		2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères		2AB
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2017		2CK

3 I GAINS DE CESSIION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value après application éventuelle de l'abattement pour durée de détention de droit commun	3VG
Abattement pour durée de détention de droit commun	3SG
Moins-value 2017	3VH

4 I REVENUS FONCIERS Location non meublée. Lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Micro foncier: recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 €	4BE
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BK
Nom du locataire et adresse	
Revenus fonciers imposables	4BA
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BL
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB
Déficit imputable sur le revenu global	4BC
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD
Vous ne percevez plus de revenus fonciers après le 31.12.2017	4BN COCHEZ
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale	4BZ COCHEZ

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. <i>Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE</i>		6DE	0
		1 ^{ER} ENFANT	2 ^E ENFANT
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006	6GI		6GJ
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	6EL	4500	6EM
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>) sur décision de justice définitive avant 2006			6GP
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>)			6GU
<i>Nom et adresse des bénéficiaires</i>			
Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts			6DD
<i>Nature des déductions</i>			

ÉPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés	6RS	6RT	6RU
Plafond de déduction			
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	6PS	6PT	6PU
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint			6QR <input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2017 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes			6QW <input type="checkbox"/> COCHEZ
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et versements exonérés sur un PERCO	6QS	6QT	6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le formulaire n° 2042 RIC1. S'il n'est pas joint, il est aussi disponible sur impots.gouv.fr

8 I DIVERS

Non-résidents :			
- retenue à la source prélevée en France Joignez l'annexe n° 2041E. <i>Si ce montant est inexact, corrigez case 8TA</i>		8TA	
- revenus de source française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen Report de la déclaration n° 2041 TM		8TM	
Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger :			
- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values		8VL	
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
- impôt payé à l'étranger sur autres revenus	8VM	8WM	8UM
Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif <i>autres que les salaires et pensions</i>		8TI	
Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français		8TK	
Plus-values en report d'imposition non expiré. <i>Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT</i>		8UT	
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>Organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires</i>		8FV <input type="checkbox"/> COCHEZ	
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la liste des contrats		8TT <input type="checkbox"/> COCHEZ	
Comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre		8UU <input type="checkbox"/> COCHEZ	

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS à imposer suivant le système du quotient

Montant total des revenus à imposer n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration	ØXX	
<i>Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.</i>		

VOS REVENUS CONNUS

Les revenus imposables au titre de 2017 dont l'administration a connaissance sont imprimés ci-dessous. Vos éventuelles corrections sont imprimées en page 3.

Déclarant 1 - Traitements et salaires - Revenus d'activité

BRASSERIE L. INCONTOURNABLE	18940 euros
ARTHUR S PUB	13750 euros
LA GRAVETTE	11043 euros
LE NEW PUB	9750 euros
SARL L. EMBARCADERE	8413 euros
FRANCE TRADITION	6601 euros
CAUNEGRE ET COMPAGNIE CAFES REGUS	6166 euros
MALI	4005 euros

78668 euros

Déclarant 1 - Pensions, retraites et rentes

CAISSE D ASSURANCE RETRAITE ET DE SANTE AU TRAVAIL	16090 euros
KLESIA RETRAITE ARRCO	6796 euros

22886 euros

1 Nom FAURE

2 Prénom MARINETTE

3 Date et lieu de naissance 10/11/1950
TALENCE (033)

4 Domicile CITE MAURICE THOREZ
RUE FERDINAND BUISSON
33130 BEGLES

5 Délivré par LE PREFET (33)

6 A BORDEAUX

le 13/02/1997

8 N° 636120



Signature du titulaire

LE SECRÉTAIRE
LE 22 038 2012
Le Secrétaire Administrateur
Georges SOULAS

CATÉGORIES DE VÉHICULES POUR
LESQUELS LE PERMIS EST VALABLE

CACHET
DE
L'AUTORITÉ

7 DURÉE
DE VALIDITÉ DU TITRE

Tricycles et quadricycles à moteur (1)	EQU : B	Le Valable jsq. 06/06/1972
Motocyclettes légères (1)	EQU : B	Le Valable jsq. 06/06/1972
Motocyclettes	EXA	Le Valable jsq. 06/06/1972
Véhicules de moins de 10 places et d'un P.T.A.C. ≤ 3,5 t.	EXA	Le Valable jsq. 06/06/1972
Véhicules de transport de marchandises dont le P.T.A.C. > 3,5 t.		Le Valable jsq.
Véhicules transport en commun de plus de 9 places assises ou transportant plus de 9 personnes.		Le Valable jsq.
Ensemble de véhicules de la catégorie B dont le P.T.A.C. > 3,5 t ou dont le P.T.A.C. remorque > poids à vide du véhicule tracteur.		Le Valable jsq.
Ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur rentre dans la catégorie C attelé d'une remorque d'un P.T.A.C. > 750 kg.		Le Valable jsq.
Ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur rentre dans la catégorie D attelé d'une remorque d'un P.T.A.C. > 750 kg.		Le Valable jsq.

L B 8 1 4 6 6

VALIDATIONS PÉRIODIQUES

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'USAGE

GROUPE LÉGER	GROUPE LOURD
-----------------	-----------------

CACHET DE L'AUTORITÉ

Le _____ Valable jusqu'au _____		

PAYANT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PERMIS DE CONDUIRE

Permiso de Conduccion
Körrekort
Führerschein
Aðeuc obryrnyrk
Driving Licence
Ajokortti
Ceadúnas Tiomána
Patente di guida
Rijbewijs
Carta de Condução
Körkort

Modèle des COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bienvenue sur
votre espace personnel
MARINETTE FAURE

[\(/portail-info/home.html\)](#)

Dernière connexion le 12/02/2019 à
07:32

[Retour au site](#)

[Accéder au site Agirc-](#)

[Arco](#)
[Se reconnecter](#)

[Accueil](#) > [Mes Services](#) > [Consulter mes 3 derniers paiements](#)



Consulter mes 3 derniers paiements

Vous disposez d'une visualisation des 3 derniers versements effectués sur votre compte.

Si vous souhaitez obtenir une attestation de paiements, vous pouvez consulter le service dédié ([/portail-services-ihm/index.html#/sec/afficherframe/DEM_ATTEST](#)).

RETOUR
AUX
SERVICES

VOTRE AVIS
NOUS
INTÉRESSE

[Consultez toutes nos questions réponses sur le sujet. \(/portail-info/home/salaries/questions-frequentes.html\)](#)

MARINETTE, une question ?

Voici les 3 derniers paiements que nous avons effectués à votre profit :

Date du paiement	Montant net mensuel avant prélèvement de l'impôt	Base imposable*	Montant de l'impôt sur le revenu	Montant net versé
09-05-2019	1284,54 €	1329,75 €	194,14 €	1090,40 €
09-04-2019	1284,54 €	1329,75 €	194,14 €	1090,40 €
08-03-2019	1284,54 €	1329,75 €	194,14 €	1090,40 €

Les dates indiquées correspondent à notre versement auprès de votre établissement financier, qui alimente ensuite votre compte bancaire.

Si vous constatez un retard de paiement après la date indiquée ci-dessus, merci de faire le point avec votre banque avant de nous contacter :

CARSAT AQUITAINE
 QUARTIER DU LAC
 80 AVENUE DE LA JALLERE
 33053 BORDEAUX CEDEX
 39 60 (tarif 6 centimes par minute plus le prix de l'appel)

* La base imposable est égale au montant brut de chaque avantage imposable, déduction faite des prélèvements sociaux non imposables. Un écart lié aux arrondis peut être constaté. Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source indiqué correspond au montant versé à l'administration fiscale.

[Demander un relevé de mensualités](#)

© 2018 Caisse nationale d'assurance vieillesse

[Plan du site \(/portail-info/home/plan-du-site.html\)](#) [Aide \(/portail-info/home/aide.html\)](#) [Accessibilité \(/portail-info/home/accessibilite.html\)](#)

[Informations légales \(/portail-info/home/informations-legales.html\)](#) [CGU \(/portail-info/home/cgu.html\)](#)

[L'Assurance retraite et la Cnil \(/portail-info/home/qui-sommes-nous/documentation-et-publications/cnil-acces-documents-admin.html\)](#)

[Données personnelles \(/portail-info/home/donnees-personnelles.html\)](#)



CARSAT AQUITAINE
QUARTIER DU LAC
80 AVENUE DE LA JALLERE
33053 BORDEAUX CEDEX

A rappeler dans toutes vos correspondances

Votre numéro de sécurité sociale :
2501133522037

<https://www.lassuranceretraite.fr>

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX
33510 ANDERNOS LES BAINS

Declaration fiscale revenus 2018

Le 03 mai 2019

Madame,

Nous vous indiquons le montant imposable à reporter sur votre déclaration de revenus 2018. Nous avons communiqué également ce montant à l'administration fiscale (article 88 du code des impôts). Vous n'avez donc pas à envoyer ce document avec votre déclaration fiscale. Conservez-le.

Vos références : 2501133522037

Mme FAURE MARINETTE

Montant à déclarer au titre de votre retraite au régime général :

Dont

456 euros au titre de la CSG imposable / CASA

84 euros au titre de la CRDS imposable
prélevés sur votre retraite.

15 933 euros

- Prélèvement ou exonération de la CSG, de la CASA et de la CRDS

Si vous êtes domicilié fiscalement en France, la direction générale des impôts nous communique votre situation fiscale. Il est donc inutile de nous adresser votre avis d'impôt sur le revenu, sauf demande expresse de notre part.

- Attention : information sur les pensions alimentaires :

Si vous avez une pension alimentaire retenue sur votre retraite, vous devez la déduire du montant communiqué.

Si vous percevez une pension alimentaire versée par le régime général au titre d'une retenue sur pension, le montant de cette pension alimentaire ne figure pas dans le montant indiqué ci-dessus. Pour le connaître, contactez-nous au 39 60 (tarif 6 centimes par minute plus le prix de l'appel) ou au 09 71 10 39 60 (ou d'une box ou d'un mobile).

- **La loi n°78.17 du 06/01/1978 vous garantit un droit d'accès et de rectification** pour les données que nous enregistrons à partir des informations que nous détenons, y compris celles communiquées par la Direction générale des impôts.

Recevez, Madame, nos sincères salutations.

33138 LANTON

Employeur : ARTHURSPUB
SIRET : 811286780 00010

Établissement : 00001
NAF : 5610A

Période du : 01/01/2019 au : 31/01/2019
Bulletin N° : 001

Salarié : 000002
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/09/2015

Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : III Échelon : III
Ancienneté : 01/09/2015 Qualification:

Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	66.740	1334.80	
Prime de fin d'année			4069.96	
Total du brut	20.00		5404.76	
SANTÉ				702.62
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	5404.76			
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.400	1.78	1.78
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	5404.76			118.90
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	5404.76	0.400	21.62	102.69
Complémentaire	3562.48	0.140	4.99	7.48
Complémentaire Tranche 1	445.31	4.010	17.86	26.76
Complémentaire Tranche 2	3117.17	9.720	302.99	454.17
FAMILLE	1781.24			283.79
ASSURANCE CHÔMAGE				74.81
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				84.00
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	5379.37	6.800	365.80	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	5379.37	2.900	156.00	
Total imposable			4658.99	
Acompte			3440.00	

Total des cotisations et contributions 905.77 1899.00

Net à Payer avant impôt sur le revenu

1058.99

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

-8.16

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	4658.99	14.60%	680.21

Congés payés

En Cours :

Acquis :

Pris :

Solde :

Heures :

Brut :

Versé employeur :

Net fiscal :

Impôt prélevé :

Cumuls

20.00 H

5404.76 EUR

7303.80 EUR

4658.99 EUR

680.21 EUR

Net à payer

378.78 EUR

Total versé par l'employeur

7303.80 EUR

Allègement de cotisations

0.00 EUR

Paiement : Chèque

le : 31/01/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33138 LANTON

Employeur : ARTHURSPUB
SIRET : 811286780 00010

Établissement : 00001
NAF : 5610A

Période du : 01/02/2019 au : 28/02/2019

Bulletin N° : 002

Salarié : 000002

N° S. S. 250113352203750

Date d'entrée : 01/09/2015

Section :

Emploi : Comptable confirmée

Coefficient : Niveau : III Échelon : III

Ancienneté : 01/09/2015 Qualification :

Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE

11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	66.740	1334.80	
Total du brut	20.00		1334.80	
SANTÉ				173.53
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1334.80			1.78
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.400	1.78	4.00
Complémentaire Santé Forfait				29.37
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	1334.80	0.400	5.34	25.36
Complémentaire	3177.08	0.140	4.45	6.67
Complémentaire Tranche 1	445.31	4.010	17.86	26.76
Complémentaire Tranche 2	2731.77	9.720	265.52	398.01
FAMILLE				70.08
ASSURANCE CHÔMAGE				74.81
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				-24.75
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1309.41	6.800	89.04	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1309.41	2.900	37.97	
Total imposable			920.08	
Total des cotisations et contributions			456.69	823.69

878.11

Net à Payer avant impôt sur le revenu

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 30.50

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	920.08	14.60%	134.33

Net à payer 743.78 EUR

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	40.00 H	
Acquis :	Brut : 6739.56 EUR	
Pris :	Versé employeur : 9462.29 EUR	
Solde :	Net fiscal : 5579.07 EUR	
	Impôt prélevé : 814.54 EUR	

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
2158.49 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 28/02/2019

Banque : Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33138 LANTON

Employeur : ARTHURSPUB
SIRET : 811286780 00010

Établissement : 00001
NAF : 5610A

Période du : 01/03/2019 au : 31/03/2019
Bulletin N° : 003

Salarié : 000002
N° S. S. 250113352203750
Date d'entrée : 01/09/2015
Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : III Échelon : III
Ancienneté : 01/09/2015 Qualification:
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	66.740	1334.80	
Total du brut	20.00		1334.80	
SANTÉ				173.53
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1334.80			1.78
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.400	1.78	4.00
Complémentaire Santé Forfait				4.00
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1334.80			29.37
RETRAITE				38.07
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	25.36
Sécurité Sociale Déplafonnée	1334.80	0.400	5.34	2.80
Complémentaire	1334.80	0.140	1.87	26.76
Complémentaire Tranche 1	445.31	4.010	17.86	129.60
Complémentaire Tranche 2	889.49	9.720	86.46	70.08
FAMILLE				74.81
ASSURANCE CHÔMAGE	1781.24			12.00
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1309.40	6.800	89.04	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1309.40	2.900	37.97	
Total imposable			1101.72	
Total des cotisations et contributions			275.05	588.16

Net à Payer avant impôt sur le revenu

1059.75

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

30.50

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1101.72	14.60%	160.85

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	60.00 H	
Acquis :	Brut : 8074.36 EUR	Versé employeur : 11385.25 EUR
Pris :	Net fiscal : 6680.79 EUR	
Solde :	Impôt prélevé : 975.39 EUR	

Net à payer 898.90 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
1922.96 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 31/03/2019

Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE
BIC/IBAN :

33138 LANTON

Employeur : ARTHURSPUB
SIRET : 811286780 00010

Établissement : 00001
NAF : 5610A

Période du : 01/04/2019 au : 30/04/2019
Bulletin N° : 004

Salarié : 000002
N° S. S. 250113352203750
Date d'entrée : 01/09/2015
Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : III Échelon : III
Ancienneté : 01/09/2015 Qualification:
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	66.740	1334.80	
Total du brut	20.00		1334.80	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1334.80			173.53
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.400	1.78	1.78
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1334.80			29.37
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	1334.80	0.400	5.34	25.36
Complémentaire	1334.80	0.140	1.87	2.80
Complémentaire Tranche 1	445.31	4.010	17.86	26.76
Complémentaire Tranche 2	889.49	9.720	86.46	129.60
FAMILLE				70.08
ASSURANCE CHÔMAGE	1781.24			74.81
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				12.00
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1309.41	6.800	89.04	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1309.41	2.900	37.97	
Total imposable			1101.72	

Total des cotisations et contributions 275.05 588.16

Net à Payer avant impôt sur le revenu 1059.75

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 30.50

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1101.72	14.60%	160.85

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	80.00 H	
Acquis :	Brut : 9409.16 EUR	
Pris :	Versé employeur : 13308.21 EUR	
Solde :	Net fiscal : 7782.51 EUR	
	Impôt prélevé : 1136.24 EUR	

Net à payer 898.90 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
1922.96 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 30/04/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33510 ANDERNOS LES BAINS

Employeur : LENEWPUB
SIRET : 480893965 00016

Établissement : 00001
NAF : 5630Z

Période du : 01/01/2019 au : 31/01/2019
Bulletin N° : 001

Salarié : 000001
N° S. S. 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/2005

Section :

Emploi : Comptable confirmée

Coefficient : Niveau : Échelon :

Ancienneté : 01/01/2005 Position :

Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE

11 BIS ALLEES DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	63.900	1278.00	
Total du brut	20.00		1278.00	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1278.00			166.14
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.350	1.56	1.56
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	445.31			0.45
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1278.00			28.12
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	1278.00	0.400	5.11	24.28
Complémentaire	1278.00	0.140	1.79	2.68
Complémentaire Tranche 1	445.31	7.890	35.12	44.02
Complémentaire Tranche 2	832.69	19.850	165.24	205.63
FAMILLE				67.09
ASSURANCE CHÔMAGE	1278.00			53.68
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1261.65	6.800	85.79	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1261.65	2.900	36.59	
Total imposable			952.66	
Total des cotisations et contributions			365.93	655.93

Net à Payer avant impôt sur le revenu

912.07

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

18.81

Impôt sur le revenu

Base

Taux personnalisé

Montant

Impôt sur le revenu prélevé à la source

952.66

14.60%

139.09

Congés payés

Cumuls

En Cours :

Heures : 20.00 H

Acquis :

Brut : 1278.00 EUR

Pris :

Versé employeur : 1933.93 EUR

Solde :

Net fiscal : 952.66 EUR

Impôt prélevé : 139.09 EUR

Net à payer

772.98 EUR

Total versé par l'employeur
1933.93 EUR

Allègement de cotisations
0.00 EUR

Paiement : Chèque

le : 31/01/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33510 ANDERNOS LES BAINS

Employeur : LENEWPUB
SIRET : 480893965 00016

Établissement : 00001
NAF : 5630Z

Période du : 01/02/2019 au : 28/02/2019
Bulletin N° : 002

Salarié : 000001
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/2005
Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/01/2005 Position :
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEES DES ROSEAUX
33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	63.900	1278.00	
Total du brut	20.00		1278.00	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1278.00			166.14
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.350	1.56	1.56
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	445.31			0.45
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1278.00			28.12
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	1278.00	0.400	5.11	24.28
Complémentaire	1278.00	0.140	1.79	2.68
Complémentaire Tranche 1	445.31	7.890	35.12	44.02
Complémentaire Tranche 2	832.69	19.850	165.24	205.63
FAMILLE				67.09
ASSURANCE CHÔMAGE	1278.00			53.68
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1261.64	6.800	85.79	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1261.64	2.900	36.59	2.82
Total imposable			952.66	

Total des cotisations et contributions 365.93 638.55

Net à Payer avant impôt sur le revenu 912.07

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 18.81

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	952.66	14.60%	139.09

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	40.00 H	
Acquis :	Brut : 2556.00 EUR	Versé employeur : 3850.48 EUR
Pris :	Net fiscal : 1905.32 EUR	
Solde :	Impôt prélevé : 278.18 EUR	

Net à payer 772.98 EUR	
Total versé par l'employeur 1916.55 EUR	Allègement de cotisations 0.00 EUR
Paiement : Chèque le : 28/02/2019 Banque : Bénéficiaire : FAURE MARINETTE BIC/IBAN :	

33510 ANDERNOS LES BAINS

Employeur : LENEWPUB
SIRET : 480893965 00016

Établissement : 00001
NAF : 5630Z

Période du : 01/03/2019 au : 31/03/2019

Bulletin N° : 003

Salarié : 000001

N° S. S. 250113352203750

Date d'entrée : 01/01/2005

Section :

Emploi : Comptable confirmée

Coefficient : Niveau : Échelon :

Ancienneté : 01/01/2005 Position :

Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE

11 BIS ALLEES DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	63.900	1278.00	
Total du brut	20.00		1278.00	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1278.00			166.14
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.350	1.56	1.56
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	445.31			0.45
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1278.00			28.12
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	1278.00	0.400	5.11	24.28
Complémentaire	1278.00	0.140	1.79	2.68
Complémentaire Tranche 1	445.31	7.890	35.12	44.02
Complémentaire Tranche 2	832.69	19.850	165.24	205.63
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	1278.00			53.68
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1261.65	6.800	85.79	11.51
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1261.65	2.900	36.59	
Total imposable			952.66	

Total des cotisations et contributions 365.93 647.24

Net à Payer avant impôt sur le revenu

912.07

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

18.81

impôt sur le revenu

Base

Taux personnalisé

Montant

impôt sur le revenu prélevé à la source

952.66

14.60%

139.09

Congés payés

Cumuls

En Cours :

Heures : 60.00 H

Acquis :

Brut : 3834.00 EUR

Pris :

Versé employeur : 5775.72 EUR

Solde :

Net fiscal : 2857.98 EUR

Impôt prélevé : 417.27 EUR

Net à payer

772.98 EUR

Total versé par l'employeur
1925.24 EUR

Allègement de cotisations
0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 31/03/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33510 ANDERNOS LES BAINS

Employeur : LENEWPUB
SIRET : 480893965 00016

Établissement : 00001
NAF : 5630Z

Période du : 01/04/2019 au : 30/04/2019

Bulletin N° : 004

Salarié : 000001

N° S. S. 250113352203750

Date d'entrée : 01/01/2005

Section :

Emploi : Comptable confirmée

Coefficient : Niveau : Échelon :

Ancienneté : 01/01/2005 Position :

Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE

11 BIS ALLEES DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	63.900	1278.00	
Heures Complémentaires (ancien TEPA)	20.00	63.900	1278.00	
Total du brut	40.00		2556.00	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	2556.00			332.28
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	890.62	0.350	3.12	3.12
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	890.62			0.89
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	2556.00			56.23
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	890.62	6.900	61.45	76.15
Sécurité Sociale Déplafonnée	2556.00	0.400	10.22	48.56
Complémentaire	2556.00	0.140	3.58	5.37
Complémentaire Tranche 1	890.62	7.890	70.22	88.04
Complémentaire Tranche 2	1665.38	19.850	330.50	411.27
FAMILLE				134.19
ASSURANCE CHÔMAGE	2556.00			107.35
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1263.64	6.800	85.93	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1263.64	2.900	36.65	
CSG/CRDS sur les revenus non imposables	1255.63	9.700	121.80	
EXONERATIONS DE COTISATIONS SALARIALES				-71.67
Total imposable			784.65	

Total des cotisations et contributions 655.80 1290.48

Net à Payer avant impôt sur le revenu 1900.20

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 59.03

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	784.65	14.60%	114.56

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :		100.00 H
	Brut :	6390.00 EUR
Acquis :	Versé employeur :	9622.20 EUR
Pris :	Net fiscal :	3642.63 EUR
Solde :	Impôt prélevé :	531.83 EUR

Net à payer 1785.64 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
3846.48 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 30/04/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33570 PUISSEGUIN

Employeur : FRANCETRADITI Établissement : 00001
SIRET : 333321933 00025 NAF : 4634Z

Période du : 01/01/2019 au : 31/01/2019
Bulletin N° : 001

Salarié : 000003
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/1996
Section : Valeur d'attente
Emploi : COMPTABLE
Coefficient : 52 Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/01/1996 Position :

FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Convention Collective : VINS, CIDRES, JUS DE FRUITS, SIROPS (spiritueux et liqueurs de France)

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	16.00	30.350	485.60	
Total du brut	16.00		485.60	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	485.60			63.13
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	356.25	0.420	1.50	7.67
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	485.60			11.65
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	356.25	6.900	24.58	30.46
Sécurité Sociale Déplafonnée	485.60	0.400	1.94	9.23
Complémentaire	485.60	0.140	0.68	1.02
Complémentaire Tranche 1	356.25	4.010	14.28	21.42
Complémentaire Tranche 2	129.35	9.720	12.58	18.85
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	485.60			20.40
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	484.77	6.800	32.96	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	484.77	2.900	14.06	
Total imposable			397.08	

Total des cotisations et contributions 102.58 208.45

Net à Payer avant impôt sur le revenu 383.02

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 7.06

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	397.08	14.60%	57.97

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :		16.00 H
Acquis :	Brut :	485.60 EUR
	Versé employeur :	694.05 EUR
Pris :	Net fiscal :	397.08 EUR
Solde :	Impôt prélevé :	57.97 EUR

Net à payer 325.05 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
694.05 EUR	8.74 EUR

Paiement : Chèque le : 31/01/2019

Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE
BIC/IBAN :

33570 PUISSEGUIN

Employeur : FRANCETRADITI Établissement : 00001
SIRET : 333321933 00025 NAF : 4634Z

Période du : 01/02/2019 au : 28/02/2019
Bulletin N° : 002

Salarié : 000003
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/1996
Section : Valeur d'attente
Emploi : COMPTABLE
Coefficient : 52 Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/01/1996 Position :

FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Convention Collective : VINS, CIDRES, JUS DE FRUITS, SIROPS (spiritueux et liqueurs de France)

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	16.00	30.350	485.60	
ACOMPTE BILAN			1246.73	
Total du brut	16.00		1732.33	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1732.33			225.20
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	356.25	0.420	1.50	7.67
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1732.33			41.58
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	356.25	6.900	24.58	30.46
Sécurité Sociale Déplafonnée	1732.33	0.400	6.93	32.91
Complémentaire	1732.33	0.140	2.43	3.64
Complémentaire Tranche 1	356.25	4.010	14.28	21.42
Complémentaire Tranche 2	1376.08	9.720	133.75	200.49
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	1732.33			99.69
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				72.76
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1709.69	6.800	116.26	12.07
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1709.69	2.900	49.58	
Total imposable			1432.60	

Total des cotisations et contributions 349.31 747.89

Net à Payer avant impôt sur le revenu 1383.02

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 25.50

impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1432.60	14.60%	209.16

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	32.00 H	
Acquis :	Brut : 2217.93 EUR	Versé employeur : 3174.27 EUR
Pris :	Net fiscal : 1829.68 EUR	
Solde :	Impôt prélevé : 267.13 EUR	

Net à payer 1173.86 EUR	
Total versé par l'employeur 2480.22 EUR	Allègement de cotisations 0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 28/02/2019
Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE
BIC/IBAN :

33570 PUISSEGUIN

Employeur : FRANCETRADITI Établissement : 00001
SIRET : 333321933 00025 NAF : 4634Z

Période du : 01/03/2019 au : 31/03/2019
Bulletin N° : 003

Salarié : 000003
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/1996
Section : Valeur d'attente
Emploi : COMPTABLE
Coefficient : 52 Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/01/1996 Position :

FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Convention Collective : VINS, CIDRES, JUS DE FRUITS, SIROPS (spiritueux et liqueurs de France)

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	16.00	30.350	485.60	
Total du brut	16.00		485.60	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	485.60			63.13
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	356.25	0.420	1.50	7.67
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	485.60			11.65
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	356.25	6.900	24.58	30.46
Sécurité Sociale Déplafonnée	485.60	0.400	1.94	9.23
Complémentaire	485.60	0.140	0.68	1.02
Complémentaire Tranche 1	356.25	4.010	14.28	21.42
Complémentaire Tranche 2	129.35	9.720	12.58	18.85
FAMILLE				25.49
ASSURANCE CHÔMAGE	485.60			20.40
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	484.77	6.800	32.96	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	484.77	2.900	14.06	
Total imposable			397.08	
Total des cotisations et contributions			102.58	213.89

Net à Payer avant impôt sur le revenu

383.02

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

7.06

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	397.08	14.60%	57.97

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	48.00 H	
Acquis :	Brut : 2703.53 EUR	
Pris :	Versé employeur : 3873.76 EUR	
Solde :	Net fiscal : 2226.76 EUR	
	Impôt prélevé : 325.10 EUR	

Net à payer

325.05 EUR

Total versé par l'employeur 699.49 EUR	Allègement de cotisations 0.00 EUR
---	---------------------------------------

Paiement : Chèque le : 31/03/2019
Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE
BIC/IBAN :

33570 PUISSEGUIN

Employeur : FRANCETRADITI Établissement : 00001
SIRET : 333321933 00025 NAF : 4634Z

Période du : 01/04/2019 au : 30/04/2019
Bulletin N° : 004

Salarié : 000003
N° S. S. 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/1996
Section : Valeur d'attente
Emploi : COMPTABLE
Coefficient : 52 Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/01/1996 Position :

FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Convention Collective : VINS, CIDRES, JUS DE FRUITS, SIROPS (spiritueux et liqueurs de France)

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	16.00	30.350	485.60	
Total du brut	16.00		485.60	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	485.60			63.13
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	356.25	0.420	1.50	7.67
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	485.60			11.65
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	356.25	6.900	24.58	30.46
Sécurité Sociale Déplafonnée	485.60	0.400	1.94	9.23
Complémentaire	485.60	0.140	0.68	1.02
Complémentaire Tranche 1	356.25	4.010	14.28	21.42
Complémentaire Tranche 2	129.35	9.720	12.58	18.85
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	485.60			25.49
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				20.40
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	484.77	6.800	32.96	4.57
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	484.77	2.900	14.06	
Total imposable			397.08	

Total des cotisations et contributions 102.58 213.89

Net à Payer avant impôt sur le revenu 383.02

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 7.06

impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	397.08	14.60%	57.97

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	64.00 H	
Acquis :	Brut : 3189.13 EUR	
Pris :	Versé employeur : 4573.25 EUR	
Solde :	Net fiscal : 2623.84 EUR	
	Impôt prélevé : 383.07 EUR	

Net à payer 325.05 EUR	
Total versé par l'employeur 699.49 EUR	Allègement de cotisations 0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 30/04/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33980 AUDENGE

Employeur : LAGRAVETTE
SIRET : 528914104 00013

Établissement : 00001
NAF : 5610A

Période du : 01/01/2019 au : 31/01/2019

Bulletin N° : 001

Salarié : 000001

N° S. S. 250113352203750

Date d'entrée : 01/04/2011

Section : Valeur d'attente

Emploi : COMPTABLE

Coefficient : Niveau : Échelon :

Ancienneté : 01/04/2011 Position :

Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE

11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	14.00	66.826	935.56	
Total du brut	14.00		935.56	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	935.56			121.62
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	311.72	0.400	1.25	1.25
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	311.72			0.31
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	935.56			20.58
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	311.72	6.900	21.51	26.65
Sécurité Sociale Déplafonnée	935.56	0.400	3.74	17.78
Complémentaire	935.56	0.140	1.31	1.96
Complémentaire Tranche 1	311.72	4.010	12.50	18.73
Complémentaire Tranche 2	623.84	9.720	60.64	90.90
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	935.56			49.12
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				39.29
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	924.75	6.800	62.88	19.43
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	924.75	2.900	26.82	
Total imposable			771.73	

Total des cotisations et contributions 194.65 411.61

Net à Payer avant impôt sur le revenu 740.91

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 13.75

impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	771.73	14.60%	112.67

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	14.00	14.00 H
Acquis :	Brut :	935.56 EUR
Pris :	Versé employeur :	1347.17 EUR
Solde :	Net fiscal :	771.73 EUR
	Impôt prélevé :	112.67 EUR

Net à payer 628.24 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
1347.17 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 31/01/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33980 AUDENGE

Employeur : LAGRAVETTE
SIRET : 528914104 00013

Établissement : 00001
NAF : 5610A

Période du : 01/02/2019 au : 28/02/2019
Bulletin N° : 002

Salarié : 000001
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/04/2011
Section : Valeur d'attente
Emploi : COMPTABLE
Coefficient : Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/04/2011 Position :
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	14.00	66.826	935.56	
Total du brut	14.00		935.56	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	935.56			121.62
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	311.72	0.400	1.25	1.25
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	311.72			0.31
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	935.56			20.58
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	311.72	6.900	21.51	26.65
Sécurité Sociale Déplafonnée	935.56	0.400	3.74	17.78
Complémentaire	935.56	0.140	1.31	1.96
Complémentaire Tranche 1	311.72	4.010	12.50	18.73
Complémentaire Tranche 2	623.84	9.720	60.64	90.90
FAMILLE				49.12
ASSURANCE CHÔMAGE	935.56			39.29
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				6.71
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	924.75	6.800	62.88	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	924.75	2.900	26.82	
Total imposable			771.73	

Total des cotisations et contributions 194.65 398.89

Net à Payer avant impôt sur le revenu 740.91

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 13.75

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	771.73	14.60%	112.67

Congés payés		Cumuls
En Cours :	Heures :	28.00 H
Acquis :	Brut :	1871.12 EUR
Pris :	Versé employeur :	2681.62 EUR
Solde :	Net fiscal :	1543.46 EUR
	Impôt prélevé :	225.34 EUR

Net à payer 628.24 EUR	
Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
1334.45 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 28/02/2019

Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33980 AUDENGE

Employeur : LAGRAVETTE
SIRET : 528914104 00013

Établissement : 00001
NAF : 5610A

Période du : 01/03/2019 au : 31/03/2019

Bulletin N° : 003

Salarié : 000001

N° S. S. 250113352203750

Date d'entrée : 01/04/2011

Section : Valeur d'attente

Emploi : COMPTABLE

Coefficient : Niveau : Échelon :

Ancienneté : 01/04/2011 Position :

Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE

11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	14.00	66.826	935.56	
PRIME			1872.08	
Total du brut	14.00		2807.64	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	2807.64			364.99
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	311.72	0.400	1.25	1.25
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	311.72			0.31
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	2807.64			61.77
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	311.72	6.900	21.51	26.65
Sécurité Sociale Déplafonnée	2807.64	0.400	11.23	53.35
Complémentaire	2807.64	0.140	3.93	5.90
Complémentaire Tranche 1	311.72	4.010	12.50	18.73
Complémentaire Tranche 2	2495.92	9.720	242.61	363.65
FAMILLE				147.40
ASSURANCE CHÔMAGE	1869.52			78.52
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				37.70
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	2780.48	6.800	189.07	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	2780.48	2.900	80.63	
Total imposable			2325.54	

Total des cotisations et contributions 566.73 1164.22

Net à Payer avant impôt sur le revenu 2240.91

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 18.66

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2325.54	14.60%	339.53

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :		42.00 H
	Brut :	4678.76 EUR
Acquis :	Versé employeur :	6653.48 EUR
Pris :	Net fiscal :	3869.00 EUR
Solde :	Impôt prélevé :	564.87 EUR

Net à payer 1901.38 EUR	
Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
3971.86 EUR	0.00 EUR
Paiement : Chèque	le : 31/03/2019
Banque :	
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE	
BIC/IBAN :	

33980 AUDENGE

Employeur : LAGRAVETTE
SIRET : 528914104 00013

Établissement : 00001
NAF : 5610A

Période du : 01/04/2019 au : 30/04/2019
Bulletin N° : 004
Salarié : 000001
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/04/2011
Section : Valeur d'attente
Emploi : COMPTABLE
Coefficient : Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/04/2011 Position :
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	14.00	66.826	935.56	
Total du brut	14.00		935.56	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	935.56			121.62
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	311.72	0.400	1.25	1.25
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	311.72			0.31
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	935.56			20.58
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	311.72	6.900	21.51	26.65
Sécurité Sociale Déplafonnée	935.56	0.400	3.74	17.78
Complémentaire	935.56	0.140	1.31	1.96
Complémentaire Tranche 1	311.72	4.010	12.50	18.73
Complémentaire Tranche 2	623.84	9.720	60.64	90.90
FAMILLE				49.12
ASSURANCE CHÔMAGE	1246.88			52.37
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	919.30	6.800	62.51	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	919.30	2.900	26.66	
Total imposable			772.10	

Total des cotisations et contributions 194.12 418.33

Net à Payer avant impôt sur le revenu 741.44

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 21.31

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	772.10	14.60%	112.73

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :		56.00 H
Acquis :	Brut :	5614.32 EUR
Pris :	Versé employeur :	8007.37 EUR
Solde :	Net fiscal :	4641.10 EUR
	Impôt prélevé :	677.60 EUR

Net à payer 628.71 EUR	
Total versé par l'employeur 1353.89 EUR	Allègement de cotisations 0.00 EUR
Paiement : Chèque le : 30/04/2019	
Banque :	
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE	
BIC/IBAN :	

33000 BORDEAUX

Employeur : LEMBARCADERE Établissement : 00001
SIRET : 494184138 00019 NAF : 5610A

Période du : 01/01/2019 au : 31/01/2019
Bulletin N° : 001

Salarié : 000002
N° S. S. 250113352203750
Date d'entrée : 07/03/2007
Section :
Emploi : COMP. PROFESSIONNEL
Coefficient : Niveau : Échelon :
Ancienneté : 07/03/2007 Position :
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	10.00	45.000	450.00	
Prime exceptionnelle			3400.00	
Total du brut	10.00		3850.00	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	3850.00			500.50
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	222.65	0.350	0.78	0.78
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	222.65			0.22
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	3850.00			84.70
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	222.65	6.900	15.36	19.04
Sécurité Sociale Déplafonnée	3850.00	0.400	15.40	73.15
Complémentaire	1781.20	0.140	2.49	3.74
Complémentaire Tranche 1	222.65	4.010	8.92	13.38
Complémentaire Tranche 2	1558.55	9.720	151.49	227.08
FAMILLE				202.13
ASSURANCE CHÔMAGE	890.60			37.41
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				77.07
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	3839.41	6.800	261.08	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	3839.41	2.900	111.34	
Total imposable			3394.48	

Total des cotisations et contributions 570.86 1243.20

Net à Payer avant impôt sur le revenu 3279.14

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie -15.02

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	3394.48	14.60%	495.59

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	10.00 H	
Acquis :	Brut : 3850.00 EUR	Versé employeur : 5093.20 EUR
Pris :	Net fiscal : 3394.48 EUR	
Solde :	Impôt prélevé : 495.59 EUR	

Net à payer 2783.55 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
5093.20 EUR	0.00 EUR

Paiement : Virement le : 31/01/2019

Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/BAN : /

33000 BORDEAUX

Employeur : LEMBARCADERE Établissement : 00001
SIRET : 494184138 00019 NAF : 5610A

Période du : 01/02/2019 au : 28/02/2019
Bulletin N° : 002
Salarié : 000002
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 07/03/2007
Section :
Emploi : COMP. PROFESSIONNEL
Coefficient : Niveau : Échelon :
Ancienneté : 07/03/2007 Position :
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	10.00	45.000	450.00	
Total du brut	10.00		450.00	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	450.00			58.50
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	222.65	0.350	0.78	0.78
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	222.65			0.22
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	450.00			9.90
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	222.65	6.900	15.36	19.04
Sécurité Sociale Déplafonnée	450.00	0.400	1.80	8.55
Complémentaire	1781.20	0.140	2.49	3.74
Complémentaire Tranche 1	222.65	4.010	8.92	13.38
Complémentaire Tranche 2	1558.55	9.720	151.49	227.08
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	890.60			37.41
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	439.42	6.800	29.88	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	439.42	2.900	12.74	
Total imposable			239.28	

Total des cotisations et contributions 227.46 386.19

Net à Payer avant impôt sur le revenu 222.54

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 17.28

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	239.28	14.60%	34.93

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	20.00 H	
Acquis :	Brut : 4300.00 EUR	
	Versé employeur : 5929.39 EUR	
Pris :	Net fiscal : 3633.76 EUR	
Solde :	Impôt prélevé : 530.52 EUR	

Net à payer 187.61 EUR	
Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
836.19 EUR	0.00 EUR
Paiement : Virement le : 28/02/2019	
Banque :	
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE	
BIC/IBAN : /	

33000 BORDEAUX

Employeur : LEMBARCADERE Établissement : 00001
SIRET : 494184138 00019 NAF : 5610A

Période du : 01/03/2019 au : 31/03/2019
Bulletin N° : 003

Salarié : 000002
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 07/03/2007

Section :

Emploi : COMP. PROFESSIONNEL

Coefficient : Niveau : Échelon :

Ancienneté : 07/03/2007 Position :

Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE

11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur	
Salaire mensuel	10.00	45.000	450.00		
Total du brut	10.00		450.00		
SANTÉ					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	450.00			58.50	
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	222.65	0.350	0.78	0.78	
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00	
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	222.65			0.22	
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	450.00			9.90	
RETRAITE					
Sécurité Sociale Plafonnée	222.65	6.900	15.36	19.04	
Sécurité Sociale Déplafonnée	450.00	0.400	1.80	8.55	
Complémentaire	1187.60	0.140	1.66	2.49	
Complémentaire Tranche 1	222.65	4.010	8.92	13.38	
Complémentaire Tranche 2	964.95	9.720	93.79	140.59	
FAMILLE					
ASSURANCE CHÔMAGE	890.60			37.41	
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	439.41	6.800	29.88		
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	439.41	2.900	12.74		
Total imposable			297.81		
Total des cotisations et contributions				168.93	324.63

Net à Payer avant impôt sur le revenu

281.07

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

17.28

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	297.81	14.60%	43.48

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	30.00 H	
Acquis :	Brut : 4750.00 EUR	Versé employeur : 6704.02 EUR
Pris :	Net fiscal : 3931.57 EUR	
Solde :	Impôt prélevé : 574.00 EUR	

Net à payer		237.59 EUR
Total versé par l'employeur	774.63 EUR	Allègement de cotisations
		0.00 EUR

Paiement : Virement le : 31/03/2019
Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE
BIC/IBAN : /

33000 BORDEAUX

Employeur : LEMBARCADERE Établissement : 00001
SIRET : 494184138 00019 NAF : 5610A

Période du : 01/04/2019 au : 30/04/2019
Bulletin N° : 004

Salarié : 000002
N° S. S. 250113352203750
Date d'entrée : 07/03/2007
Section :
Emploi : COMP. PROFESSIONNEL
Coefficient : Niveau : Échelon :
Ancienneté : 07/03/2007 Position :
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	10.00	45.000	450.00	
Total du brut	10.00		450.00	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	450.00			58.50
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	222.65	0.350	0.78	0.78
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
Complémentaire incapacité invalidité Décès Tranche A	222.65			0.22
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	450.00			9.90
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	222.65	6.900	15.36	19.04
Sécurité Sociale Déplafonnée	450.00	0.400	1.80	8.55
Complémentaire	450.00	0.140	0.63	0.95
Complémentaire Tranche 1	222.65	4.010	8.92	13.38
Complémentaire Tranche 2	227.35	9.720	22.10	33.12
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	890.60			37.41
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	439.42	6.800	29.88	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	439.42	2.900	12.74	6.14
Total imposable			370.53	
Total des cotisations et contributions			96.21	215.62

Net à Payer avant impôt sur le revenu

353.79

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

17.28

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	370.53	14.60%	54.10

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	40.00	H
Acquis :	Brut : 5200.00	EUR
Pris :	Versé employeur : 7369.64	EUR
Solde :	Net fiscal : 4302.10	EUR
	Impôt prélevé : 628.10	EUR

Net à payer

299.69 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
665.62 EUR	0.00 EUR

Paiement : Virement le : 30/04/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN : /

33740 ARES

Employeur : LINCONTOURNAB Établissement : 00001
SIRET : 817478274 00019 NAF : 5610A

Période du : 01/01/2019 au : 31/01/2019
Bulletin N° : 001
Salariné : 000003
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/2009
Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : III Échelon : III
Ancienneté : 01/01/2009 Position :
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	67.757	1355.13	
Total du brut	20.00		1355.13	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1355.13			176.17
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.400	1.78	1.78
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1355.13			29.81
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	1355.13	0.400	5.42	25.75
Complémentaire	1355.13	0.140	1.90	2.85
Complémentaire Tranche 1	445.31	7.890	35.12	44.02
Complémentaire Tranche 2	890.62	10.125	90.18	90.18
Complémentaire Tranche 2	909.82	9.720	88.44	132.56
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	1355.13			71.14
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				56.91
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1337.20	6.800	90.93	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1337.20	2.900	38.78	
Total imposable			1010.63	

Total des cotisations et contributions 387.28 701.19

Net à Payer avant impôt sur le revenu 967.85
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 19.95

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1010.63	14.60%	147.55

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	20.00	H
Acquis :	Brut : 1355.13	EUR
Pris :	Versé employeur : 2056.32	EUR
Solde :	Net fiscal : 1010.63	EUR
	Impôt prélevé : 147.55	EUR

Net à payer 820.30 EUR
Total versé par l'employeur 2056.32 EUR
Allègement de cotisations 0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 31/01/2019
Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE
BIC/IBAN :

33740 ARES

Employeur : LINCONTOURNAB Établissement : 00001
SIRET : 817478274 00019 NAF : 5610A

Période du : 01/02/2019 au : 28/02/2019

Bulletin N° : 002

Salarié : 000003

N° S. S. 250113352203750

Date d'entrée : 01/01/2009

Section :

Emploi : Comptable confirmée

Coefficient : Niveau : III Échelon : III

Ancienneté : 01/01/2009 Position :

Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE

11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	67.757	1355.13	
Total du brut	20.00		1355.13	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1355.13			176.17
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.400	1.78	1.78
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1355.13			29.81
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	1355.13	0.400	5.42	25.75
Complémentaire	1355.13	0.140	1.90	2.85
Complémentaire Tranche 1	445.31	7.890	35.12	44.02
Complémentaire Tranche 2	890.62	10.125	90.18	90.18
Complémentaire Tranche 2	909.82	9.720	88.44	132.56
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	1355.13			56.91
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1337.19	6.800	90.93	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1337.19	2.900	38.78	
Total imposable			1010.63	

Total des cotisations et contributions 387.28 682.77

Net à Payer avant impôt sur le revenu 967.85

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 19.95

impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1010.63	14.60%	147.55

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :		40.00 H
	Brut :	2710.26 EUR
Acquis :	Versé employeur :	4094.22 EUR
Pris :	Net fiscal :	2021.26 EUR
Solde :	Impôt prélevé :	295.10 EUR

Net à payer 820.30 EUR

Total versé par l'employeur 2037.90 EUR	Allègement de cotisations 0.00 EUR
--	---------------------------------------

Paiement : Chèque le : 28/02/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33740 ARES

Employeur : LINCONTOURNAB Établissement : 00001
SIRET : 817478274 00019 NAF : 5610A

Période du : 01/03/2019 au : 31/03/2019
Bulletin N° : 003

Salarié : 000003
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/2009
Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : III Échelon : III
Ancienneté : 01/01/2009 Position :
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	67.757	1355.13	
Total du brut	20.00		1355.13	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1355.13			176.17
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.400	1.78	1.78
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1355.13			29.81
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	1355.13	0.400	5.42	25.75
Complémentaire	1355.13	0.140	1.90	2.85
Complémentaire Tranche 1	445.31	7.890	35.12	44.02
Complémentaire Tranche 2	890.62	10.125	90.18	90.18
Complémentaire Tranche 2	909.82	9.720	88.44	132.56
FAMILLE				71.14
ASSURANCE CHÔMAGE	1355.13			56.91
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				18.75
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1337.20	6.800	90.93	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1337.20	2.900	38.78	
Total imposable			1010.63	

Total des cotisations et contributions 387.28 691.98

Net à Payer avant impôt sur le revenu 967.85

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 19.95

Impôt sur le revenu

Base	Taux personnalisé	Montant
1010.63	14.60%	147.55

Impôt sur le revenu prélevé à la source

Congés payés

	Heures :	Cumuls
En Cours :	60.00 H	
Acquis :	Brut : 4065.39 EUR	Versé employeur : 6141.33 EUR
Pris :	Net fiscal : 3031.89 EUR	
Solde :	Impôt prélevé : 442.65 EUR	

Net à payer 820.30 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
2047.11 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 31/03/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33740 ARES

Employeur : LINCONTOURNAB Établissement : 00001
SIRET : 817478274 00019 NAF : 5610A

Période du : 01/04/2019 au : 30/04/2019
Bulletin N° : 004
Salarié : 000003
N° S. S. 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/2009
Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : III Échelon : III
Ancienneté : 01/01/2009 Position :
Convention Collective : HOTELS-CAFES-RESTAURANTS

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	20.00	67.757	1355.13	
Total du brut	20.00		1355.13	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1355.13			176.17
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	445.31	0.400	1.78	1.78
Complémentaire Santé Forfait			4.00	4.00
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	1355.13			29.81
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	445.31	6.900	30.73	38.07
Sécurité Sociale Déplafonnée	1355.13	0.400	5.42	25.75
Complémentaire	1355.13	0.140	1.90	2.85
Complémentaire Tranche 1	445.31	7.890	35.12	44.02
Complémentaire Tranche 2	890.62	10.125	90.18	90.18
Complémentaire Tranche 2	909.82	9.720	88.44	132.56
FAMILLE				71.14
ASSURANCE CHÔMAGE	1355.13			56.91
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				18.75
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1337.19	6.800	90.93	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1337.19	2.900	38.78	
Total imposable			1010.63	

Total des cotisations et contributions 387.28 691.98

Net à Payer avant impôt sur le revenu 967.85

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 19.95

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1010.63	14.60%	147.55

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	80.00 H	
Acquis :	Brut : 5420.52 EUR	
Pris :	Versé employeur : 8188.44 EUR	
Solde :	Net fiscal : 4042.52 EUR	
	Impôt prélevé : 590.20 EUR	

Net à payer 820.30 EUR	
Total versé par l'employeur 2047.11 EUR	Allègement de cotisations 0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 30/04/2019
Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE
BIC/IBAN :

33510 ANDERNOS LES BAINS

Employeur : MALI
SIRET : 480227230 00012

Établissement : 00001
NAF : 5610C

Période du : 01/01/2019 au : 31/01/2019
Bulletin N° : 001

Salarié : 000001
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/2005
Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/01/2005 Position :

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Convention Collective : RESTAURATION RAPIDE

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	4.00	64.300	257.20	
Prime			2400.00	
Total du brut	4.00		2657.20	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	2657.20			345.43
Complémentaire incapacité Invalidité Décès	2657.20	0.022	0.58	0.58
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	2657.20			55.80
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	87.00	6.900	6.00	7.44
Sécurité Sociale Déplafonnée	2657.20	0.400	10.63	50.49
Complémentaire	696.00	0.140	0.97	1.46
Complémentaire Tranche 1	87.00	4.010	3.49	5.23
Complémentaire Tranche 2	609.00	9.720	59.20	88.74
FAMILLE				139.50
ASSURANCE CHÔMAGE	348.00			14.61
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				41.17
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	2651.69	6.800	180.31	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	2651.69	2.900	76.90	
Total imposable			2396.02	
Acompte			1769.30	

Total des cotisations et contributions 338.08 750.45

Net à Payer avant impôt sur le revenu 549.82

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie -16.80

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2396.02	14.60%	349.82

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	4.00 H	
Acquis :	Brut : 2657.20 EUR	
Pris :	Versé employeur : 3407.65 EUR	
Solde :	Net fiscal : 2396.02 EUR	
	Impôt prélevé : 349.82 EUR	

Net à payer 200.00 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
3407.65 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 31/01/2019

Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE
BIC/IBAN :

33510 ANDERNOS LES BAINS

Employeur : MALI
SIRET : 480227230 00012

Établissement : 00001
NAF : 5610C

Période du : 01/02/2019 au : 28/02/2019
Bulletin N° : 002

Salarié : 000001
N° S. S. 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/2005
Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/01/2005 Position :

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Convention Collective : RESTAURATION RAPIDE

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	4.00	64.300	257.20	
Total du brut	4.00		257.20	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	257.20			33.43
Complémentaire incapacité Invalidité Décès	257.20	0.022	0.06	0.06
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	257.20			5.40
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	87.00	6.900	6.00	7.44
Sécurité Sociale Déplafonnée	257.20	0.400	1.03	4.89
Complémentaire	696.00	0.140	0.97	1.46
Complémentaire Tranche 1	87.00	4.010	3.49	5.23
Complémentaire Tranche 2	609.00	9.720	59.20	88.74
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE	348.00			13.50
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				14.61
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	251.17	6.800	17.08	-15.76
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	251.17	2.900	7.28	
Total imposable			169.37	
Total des cotisations et contributions			95.11	159.00

Net à Payer avant impôt sur le revenu

162.09

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

6.01

impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
impôt sur le revenu prélevé à la source	169.37	14.60%	24.73

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	8.00 H	
Acquis :	Brut : 2914.40 EUR	Versé employeur : 3823.85 EUR
Pris :	Net fiscal : 2565.39 EUR	
Solde :	Impôt prélevé : 374.55 EUR	

Net à payer

137.36 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
416.20 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 28/02/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33510 ANDERNOS LES BAINS

Employeur : MALI
SIRET : 480227230 00012

Établissement : 00001
NAF : 5610C

Période du : 01/03/2019 au : 31/03/2019
Bulletin N° : 003

Salarié : 000001
N° S. S. 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/2005

Section :

Emploi : Comptable confirmée

Coefficient : Niveau : Échelon :

Ancienneté : 01/01/2005 Position :

Convention Collective : RESTAURATION RAPIDE

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	4.00	64.300	257.20	
Total du brut	4.00		257.20	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	257.20			33.43
Complémentaire incapacité Invalidité Décès	257.20	0.022	0.06	0.06
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	257.20			5.40
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	87.00	6.900	6.00	7.44
Sécurité Sociale Déplafonnée	257.20	0.400	1.03	4.89
Complémentaire	696.00	0.140	0.97	1.46
Complémentaire Tranche 1	87.00	4.010	3.49	5.23
Complémentaire Tranche 2	609.00	9.720	59.20	88.74
FAMILLE				13.50
ASSURANCE CHÔMAGE	348.00			14.61
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				2.31
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	251.17	6.800	17.08	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	251.17	2.900	7.28	
Total imposable			169.37	

Total des cotisations et contributions 95.11 177.07

Net à Payer avant impôt sur le revenu 162.09

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 6.01

Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	169.37	14.60%	24.73

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	12.00 H	
Acquis :	Brut : 3171.60 EUR	Versé employeur : 4258.12 EUR
Pris :	Net fiscal : 2734.76 EUR	
Solde :	Impôt prélevé : 399.28 EUR	

Net à payer 137.36 EUR	
Total versé par l'employeur 434.27 EUR	Allègement de cotisations 0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 31/03/2019

Banque :

Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :

33510 ANDERNOS LES BAINS

Employeur : MALI
SIRET : 480227230 00012

Établissement : 00001
NAF : 5610C

Période du : 01/04/2019 au : 30/04/2019
Bulletin N° : 004

Salarié : 000001
N° S. S. : 250113352203750
Date d'entrée : 01/01/2005
Section :
Emploi : Comptable confirmée
Coefficient : Niveau : Échelon :
Ancienneté : 01/01/2005 Position :

MME FAURE MARINETTE
11 BIS ALLEE DES ROSEAUX

33510 ANDERNOS LES BAINS

Convention Collective : RESTAURATION RAPIDE

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Part Employeur
Salaire mensuel	4.00	64.300	257.20	
Total du brut	4.00		257.20	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	257.20			33.43
Complémentaire incapacité Invalidité Décès	257.20	0.022	0.06	0.06
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	257.20			5.40
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	87.00	6.900	6.00	7.44
Sécurité Sociale Déplafonnée	257.20	0.400	1.03	4.89
Complémentaire	696.00	0.140	0.97	1.46
Complémentaire Tranche 1	87.00	4.010	3.49	5.23
Complémentaire Tranche 2	609.00	9.720	59.20	88.74
FAMILLE				13.50
ASSURANCE CHÔMAGE	348.00			14.61
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				2.31
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	251.17	6.800	17.08	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	251.17	2.900	7.28	
Total imposable			169.37	

Total des cotisations et contributions 95.11 177.07

Net à Payer avant impôt sur le revenu 162.09

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie 6.01

impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant
impôt sur le revenu prélevé à la source	169.37	14.60%	24.73

Congés payés	Heures :	Cumuls
En Cours :	16.00 H	
Acquis :	Brut : 3428.80 EUR	
Pris :	Versé employeur : 4692.39 EUR	
Solde :	Net fiscal : 2904.13 EUR	
	Impôt prélevé : 424.01 EUR	

Net à payer 137.36 EUR

Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations
434.27 EUR	0.00 EUR

Paiement : Chèque le : 30/04/2019

Banque :
Bénéficiaire : FAURE MARINETTE

BIC/IBAN :